

CETTE SEMAINE SERA-T-ELLE LA BONNE?

Les parties ont réalisé des progrès à la table de négociation, mais il reste encore beaucoup de questions clés à aborder. Est-ce cette semaine que nous allons voir l'employeur modifier sa position à l'égard de nos principales revendications? Seul le temps le dira.

La prochaine étape

Les bulletins que nous avons publiés au cours de la fin de semaine vous ont fourni une mise à jour sur certaines des questions prioritaires qui doivent être réglées. Cette semaine, nous devons exercer beaucoup de pression sur Postes Canada pour l'inciter à régler les priorités du Syndicat. Le comité de négociation tiendra régulièrement des rencontres avec Postes Canada, les médiatrices et le médiateur pour tenter d'accélérer le rythme des négociations. Il s'agit de questions complexes et le comité de négociation demeure déterminé à obtenir les conventions collectives que nous méritons.

Nouvelles du jour

Aujourd'hui, nous avons rencontré Postes Canada et nous avons travaillé à finaliser les questions qui sont près d'une entente. Nous avons examiné et corrigé les textes de diverses propositions.

Montrez-lui que nous sommes prêts

Les négociations sont souvent un travail de longue haleine, et il se pourrait que la fin soit en vue. Nous avons montré à l'employeur que nous sommes solidaires, unis et déterminés. Nous allons continuer à lui transmettre les mêmes messages, à mener les mêmes activités dans les lieux de travail et à manifester la même force et la même solidarité qui nous ont guidés jusqu'ici. Nous sommes prêts à parvenir à des conventions collectives équitables, négociées librement, exemptes de reculs et qui nous accordent les salaires, les conditions de travail, les protections en matière de santé et de sécurité et l'égalité que nous méritons.

Prêts à nous battre pour ce qui est juste – prêts à nous battre pour de bonnes conventions collectives!



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef – unité urbaine



George Floresco
Négociateur en chef – unité des FFRS

/jl sepb 225 / mp, ab scfp 1979
2015-2019 / Bulletin n° 147